



LA SAINTE AMPOULE

N° 231 – mai – juin 2015

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima

3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 03 26 61 70 71

Editorial : La charité fraternelle de la Très Sainte Vierge Marie

Lorsque notre catéchisme nous enseigne le devoir d'honorer la Très Sainte Vierge Marie, celui-ci nous demande de l'aimer comme notre mère, en la priant avec confiance et en imitant ses vertus (Chanoine Quinet question 344).

Alors puisque nous sommes entrés dans le mois de mai, le mois de Marie, que ce dernier soit pour nous l'occasion de redonner une nouvelle vigueur à notre dévotion mariale. Pour nous aider, considérons la Très Sainte Vierge Marie dans l'une de ses plus grandes vertus, sa charité fraternelle.

Tout d'abord, il faut dire que la charité est « une » dans son essence. Cette unité de la charité vient de son objet qui est « un ». En effet, par cette vertu, Dieu est aimé en Lui-même et dans le prochain. Ainsi aimer Dieu et le prochain, c'est une seule et même chose.

En la Très Sainte Vierge Marie, si sa charité envers Dieu fut d'une profondeur abyssale, cette même vertu fut immense envers le prochain. C'est là une propriété de l'amour envers Dieu. En l'âme possédant Dieu, cet amour du créateur, au lieu de la renfermer sur elle-même, la fait s'ouvrir toute grande pour répandre cette charité à l'extérieur. Le modèle infiniment parfait de cette réalité, c'est bien sûr la Très Sainte Trinité. Si, en Dieu, il y a cette œuvre « ad intra », cette infinie charité entre les trois personnes divines, il y a aussi ces œuvres « ad extra », œuvres de cette même adorable Trinité à l'extérieur d'Elle-même comme la création, l'Incarnation, la Rédemption. Telle fut la caractéristique de la charité de Marie. Éprise entièrement de l'amour pour Dieu, profondément recueillie dans la contemplation des mystères divins, toutes les activités intérieures de son âme immaculée ne l'empêchaient pas de s'occuper de son prochain. Bien au contraire, elle y puisait le principe de sa charité fraternelle. Ainsi, en toute circonstance, nous voyons Notre-Dame, attentive aux misères d'autrui, accueillante et voulant communiquer les grands trésors de son âme. L'Évangile contient et nous montre donc cette charité de Marie envers son prochain.

Immédiatement après l'Annonciation, elle part « en toute hâte », ce sont les termes de Saint Luc, pour se rendre chez Élisabeth. Notre-Dame aurait pu rester tranquillement à Naza-

reth, adorant dans le silence de la solitude le Verbe fait chair dans son sein virginal. Mais connaissant par l'ange la nécessité de sa vieille cousine attendant Saint Jean-Baptiste, cela lui suffit pour s'obliger à se rendre chez elle et lui offrir ses plus humbles services. Remarquons et contemplons alors que le premier acte de Marie devenue Mère de Dieu fut un acte de charité fraternelle. Après que Dieu lui ait donné son Fils, Notre-Dame s'est faite la « servante du Seigneur » mais aussi « servante » de son prochain. A ce don total d'elle-même à Dieu par son « fiat », correspond son acte de charité envers Élisabeth. Ce dernier est comme enchaîné dans le premier, comme un effet préexiste dans sa cause.



La Visitation

Dans la crèche, la Très Sainte Vierge contemple son divin Fils, mais cela ne l'empêche pas de l'offrir à l'adoration des bergers et des mages. Donner son Enfant dès que Celui-ci lui est donné, telle est bien la disposition d'âme de la Vierge Marie. Mais Notre-Dame ne va pas s'arrêter là.

Un jour c'est aux bourreaux chargés de Le crucifier qu'elle L'offrira. Dans sa grande charité et comme digne descendante d'Abraham, Marie n'hésitera pas à donner son divin Fils pour être immolé afin de sauver les hommes. Y-a-t-il une charité fraternelle plus grande, plus généreuse ? Après Notre-Seigneur, personne n'a aimé les hommes plus que Marie.

La fine fleur de la charité, la délicatesse, sera bien sûr une marque de la charité de notre Mère à tous. A Cana, elle seule s'aperçoit du manque de vin et de l'embarras des époux. Notre-Dame y pourvoit aussi délicatement que discrètement, la chose passant inaperçue aux yeux du maître du festin.

Ainsi donc Marie nous enseigne que l'amour de Dieu est vraiment total uniquement dans un amour généreux du prochain. Saint Thomas dit que celui qui aime Dieu, aime tout ce que Dieu aime.

Alors, durant ce joli mois de mai au cours duquel tout renaît et tout reprend force, tâchons de faire grandir en nous, à la suite de Notre Mère du Ciel, cette charité envers le prochain. Soyons délicats, obligeants, attentifs aux nécessités d'autrui, et ainsi nous manifesterons la réalité de notre amour envers Dieu.

Abbé Nicolas Jaquemet +

Rappel de quelques règles de modestie chrétienne

Lettre pastorale sur la modestie dans l'habillement

Par Mgr Antonio de Castro-Mayer

Mgr Antonio de Castro-Mayer († 1991), évêque de Campos au Brésil, fut, dès le début de la crise conciliaire, un gardien vigilant et un pasteur exemplaire pour son troupeau : il défendit la foi catholique mais aussi la morale liée nécessairement au dogme enseigné par l'Église. Son combat pour la modestie chrétienne, écho de la croisade de la pureté à laquelle le pape Pie XII avait appelé les catholiques, lui fit écrire des textes magnifiques dont nous devons faire notre profit aujourd'hui plus que jamais.

On notera, vers la fin du texte, les consignes très claires et courageuses données pour les cérémonies de mariage.

Que le compagnon de lutte de Mgr Lefebvre intercède pour nous afin qu'il en soit ainsi chez les traditionalistes !

Nous sommes nés avec une nature blessée et nous avons besoin de couvrir notre corps pour éviter les écarts de la concupiscence.

Ce besoin, qui découle du dogme du péché originel est ignoré toutes les fois que le naturalisme cherche à s'infiltrer dans nos coutumes chrétiennes. Alors les habits perdent leur finalité et au lieu d'être des invitations à la vertu, ils deviennent des provocations au péché. L'Église, mère vigilante qui prend soin amoureusement de la sainteté et du salut éternel de ses enfants, s'est vue fréquemment obligée d'avertir les fidèles, afin qu'ils évitent les écarts de la mode, et de prendre des mesures dans ce sens, pour que l'immodestie des vêtements ne vienne pas profaner les lieux et les choses sacrés.

Malheureusement nous sommes à une époque où on a perdu la notion du péché et, en conséquence, nous assistons à une irruption de manières de s'habiller en tout contraires à la modestie chrétienne. Il est nécessaire que le peuple chrétien ne se laisse pas emporter par l'esprit du monde et s'oppose avec fermeté à semblable profanation [...]. Jacinta Marto, l'une des voyantes de la Cova da Iria à Fatima, bien qu'elle n'eût que onze ans à l'époque, avait une sagesse inspirée par la Mère de Dieu. Elle mérite donc que nous l'écoutions. Voici ce qu'elle disait sur les modes : « Il viendra des modes qui offenseront beaucoup Notre-Seigneur. » Quand nous considérons les vêtements d'aujourd'hui, nous sommes amenés à penser que les temps annoncés par la voyante de Fatima sont arrivés. En effet, les vêtements utilisés aujourd'hui par des dames et des jeunes filles – vêtements normalement réservés aux hommes ou très serrés, jupes bien au-dessus des genoux – ne s'accordent absolument pas avec les normes de la modestie chrétienne.

C'est pourquoi, afin de nous conformer aux recommandations du Saint-Siège, en particulier aux instructions de la

Sacrée Congrégation du Concile, nous exhortons nos fidèles à s'abstenir de suivre une telle manière de se vêtir.

« Les personnes qui suivent la loi de Dieu – disait Jacinta – ne doivent pas suivre la mode ». Nos prêtres doivent chercher à appliquer les instructions de la Sacrée Congrégation du Concile avec fermeté, bien que sans violence ni grossièreté : qu'ils ne permettent pas l'accès aux sacrements aux personnes qui se présenteront de la manière décrite plus haut et dans la mesure du possible qu'ils cherchent à leur interdire l'entrée dans le temple de Dieu.

Pour cela qu'ils ne manquent pas d'avertir fréquemment les fidèles au sujet de ces prescriptions. Lorsque des personnes voudront se préparer au mariage, que les prêtres avertissent les fiancés qu'ils doivent prévenir leurs invités au sujet de nos recommandations. Que des personnes ainsi vêtues ne soient pas admises comme témoins de mariage et, après quelques avis, qu'elles ne soient pas non plus admises à la Sainte Communion.

Il convient tout à fait d'afficher ces recommandations à l'entrée de l'église en caractères bien lisibles.

† Mgr Antonio de Castro-Mayer

Evêque de Campos, 15 août 1967

Par Mgr Bernard Fellay

Supérieur Général de la Fraternité Saint-Pie X

Comme nous constatons aujourd'hui chez beaucoup une tendance indiscrete à l'allègement de l'habillement, il n'est peut-être pas inutile de rappeler quelques principes d'éthique à ce sujet :

L'indécence est un péché, péché de scandale et cause de péché pour le prochain, dont une bonne part de la responsabilité et de la peine est à attribuer à celui qui en est la cause.

Il n'est en aucun cas permis de porter un vêtement indécent. Ne peut certainement pas être appelée décente une robe qui ne couvre pas les genoux quand la personne est assise, ou qui, la personne assise laisse apparaître, soit par des fentes, soit par transparence, ce que la pudeur ne permet pas de montrer, c'est-à-dire, les jambes au-dessus des genoux. La même chose doit être dite des vêtements - tant masculins que féminins - qui épousent la forme du corps.

Quant au décolleté et aux épaules découvertes, voici ce qu'en disait le cardinal vicaire du pape Pie XI : « Une robe dont le décolleté descend de plus de deux doigts au-dessous du cou et qui ne couvre pas les bras au moins jusqu'au coude, ne peut être dite décente. »

En plus de ces règles générales, la visite d'une église requiert un habillement correspondant à la sainteté des lieux.

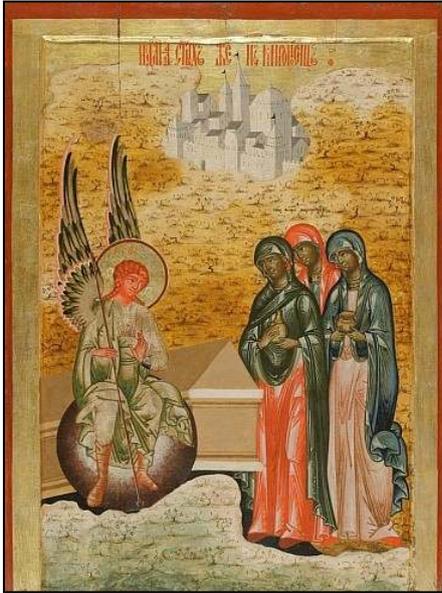


Bienheureuse Jacinthe

Petite somme de Lebreton

QUESTION 53 : DE LA RÉSURRECTION DU CHRIST.

Nécessité de la résurrection du Christ.- Convenance de son accomplissement le troisième jour.- Sa supériorité sur les autres. - Sa cause.



La Résurrection du Christ : les saintes femmes au tombeau, icône russe.

1. - Était-il nécessaire que le Christ ressuscitât ?

« Il fallait, dit l'Écriture, que le Christ souffrît et qu'il ressuscitât d'entre les morts. » (Luc, ult. 26.)

La résurrection du Christ était nécessaire pour cinq motifs.

1° Pour manifester la justice de Dieu, à qui il appartient d'élever ceux qui s'abaissent à cause de Lui, comme le marque cette parole : « Il détrône les puissants et il exalte les humbles. » (Luc, I. 52.) Le Christ s'était humilié, par charité et par obéissance, jusqu'à la mort de la croix; Il devait être exalté jusqu'à la résurrection, qui conduit à la gloire éternelle.

2° Pour affermir notre foi à la divinité du Christ, qui, selon l'expression de saint Paul, « crucifié à raison de l'infirmité de sa chair, vit néanmoins par la vertu de Dieu. » (2 Cor. ult. 4.) Car, « s'il n'était pas ressuscité, continue le même Apôtre, notre prédication serait vaine, et votre foi le serait aussi. » (2 Cor. xv, 44.)

3° Pour fortifier notre espérance. Lorsque nous voyons notre chef ressusciter, nous sommes portés à espérer que nous, qui sommes ses membres, nous ressusciterons à notre tour. « Si l'on prêche, disait très bien l'Apôtre, que le Christ est ressuscité d'entre les morts, se peut-il qu'il y en ait parmi vous qui ne croient pas à la résurrection des morts? » (4 Cor. xv, 42.) On connaît aussi ces paroles de Job: « Je sais que mon Rédempteur est vivant, et que je ressusciterai moi-même au dernier jour; c'est l'espérance que je conserve dans mon cœur. » (XIX, 25.)

4° Pour donner un modèle à la vie des fidèles, suivant ce double mot de saint Paul : « Comme le Christ est ressuscité d'en-

tre les morts pour la gloire de son Père, ainsi nous devons marcher dans une vie nouvelle. » (Rom. VI, 4.) « Le Christ, ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus ; regardez-vous aussi comme étant morts au péché, et ne vivez, plus que pour Dieu. » (Id. 9.)

5° Pour compléter l'œuvre de notre salut. De même que le Christ a été humilié par sa mort et a enduré tant de maux pour nous délivrer de la mort et de tous les maux ; ainsi Il a été glorifié par sa résurrection, afin de nous élever à tous les biens. Ce n'était pas une autre pensée qui faisait dire à l'Apôtre : « Livré pour nos péchés, il est ressuscité pour notre justification. » (Rom. IV, 25.)

La passion du Christ a proprement opéré notre salut en nous délivrant de nos maux; sa résurrection a été le commencement et le gage des biens éternels qui nous sont promis.

2. - Convenait-il que le Christ ressuscitât le troisième jour ?

Voici ce qui était prédit : « Le Fils de l'homme sera livré aux gentils, qui en feront un sujet de dérision, qui le flagelleront et le crucifieront; mais il ressuscitera le troisième jour. » (Matth. XX, 49.)

Puisque la résurrection devait contribuer à établir la foi en la divinité du Christ, elle ne pouvait pas être différée jusqu'à la fin du monde. Elle ne devait pas non plus avoir lieu immédiatement après la mort du Christ, de peur que la vérité de son humanité ne fût révoquée en doute. Or il suffisait qu'elle fût différée au troisième jour; car il n'arrive point qu'un homme vivant, qui paraît mort, ne donne pas, dans un tel espace de temps, quelque signe de vie. Il convenait, on le voit, que le Christ ressuscitât le troisième jour.

Il est mort le soir pour marquer qu'Il allait détruire les ténèbres du péché; Il est ressuscité le matin pour signifier qu'Il nous ouvrait l'entrée de la gloire.

3. - Le Christ est-Il le premier qui soit ressuscité ?

Le Christ est ressuscité le premier de la résurrection parfaite qui conduit à la vie immortelle, comme le marque cette parole : « Le Christ, ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus. » (Rom. VI, 9.) Mais, pour ce qui est de la résurrection imparfaite qui n'exempte point de mourir une seconde fois, d'autres sont ressuscités avant lui, pour figurer sa propre résurrection.

4. - Le Christ a-t-Il été la cause de sa résurrection ?

« Personne ne me ravit l'âme, disait-il lui-même ; mais je la quitte et je la reprends de moi-même, » (Jean, X, 48.)

La mort n'ayant séparé la divinité du Christ ni de son corps ni de son âme, son corps, par la vertu de sa divinité, a repris l'âme qu'il avait quittée, et l'âme a repris également le corps dont elle s'était séparée. En ce sens, Il a été l'auteur de sa résurrection. Voilà pourquoi l'Apôtre dit : « Quoique le Christ ait été crucifié à raison de la faiblesse de la chair, il vit par la vertu de Dieu. » (2 Cor. ult. 4)

Les bienfaits des retraites spirituelles de Saint Ignace

QUESTION 53 : DE LA RÉSURRECTION DU CHRIST.

Nécessité de la résurrection du Christ.- Convenance de son accomplissement le troisième jour.- Sa supériorité sur les autres. - Sa cause.

La résurrection du Christ était nécessaire pour cinq motifs.

1° Pour manifester la justice de Dieu, à qui il appartient d'élever ceux qui s'abaissent à cause de lui, comme le marque cette parole : « *Il détrône les puissants et il exalte les humbles.* » (Luc, I. 52.) Le Christ s'était humilié, par charité et par obéissance, jusqu'à la mort de la croix; il devait être exalté jusqu'à la résurrection, qui conduit à la gloire éternelle.

2° Pour affermir notre foi à la divinité du Christ, qui, selon l'expression de saint Paul, « *crucifié à raison de l'infirmité de sa chair, vit néanmoins par la vertu de Dieu.* » (2 Cor. ult. 4.) Car, « *s'il n'était pas ressuscité, continue le même Apôtre, notre prédication serait vaine, et votre foi le serait aussi.* » (2 Cor. xv, 44.)

EXERCICES SPIRITUELS DE SAINT IGNACE 2015

DONNÉS PAR LES PRÊTRES DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X

A partir de 18 ans

MESSEIERS

DAMES

FOYERS

NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER 2015	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
S. & DOBRYANI D. 2	D. 1 M. 2												

1 - PRIEURÉ NOTRE-DAME DU POINTET
R. P. 4 - 09140 BROUËT-VERNET
Tél. 04 70 58 23 01 - Fax. 04 70 58 23 06

2 - PRIEURÉ ST GRIGNON DE MONTFORT
GASTINES - 49280 FAYE-FRANÇOIS
Tél. 02 41 74 12 78 - Fax. 02 41 66 22 64

3 - DOMUS DEI «
CH. 0667 RENNES
Tél. 09 41 26 93 13 38

4 - ÉCOLE SAINTE CATHERINE DE SIENNE
31 rue Hélier - 47240 UNIEUX
Tél. 04 77 40 20 55 - Fax. 04 77 40 20 59

5 - ÉCOLE ÉTOILE DU MATIN
BÉCHE - 57220 FOUESSEBART
Tél. 03 87 06 53 90 - Fax. 03 87 06 50 09

Le calendrier des retraites à votre disposition dans votre chapelle

3° Pour fortifier notre espérance. Lorsque nous voyons notre chef ressusciter, nous sommes portés à espérer que nous, qui sommes ses membres, nous ressusciterons à notre tour. « *Si l'on prêche, disait très bien l'Apôtre, que le Christ est ressuscité d'entre les morts, se peut-il qu'il y en ait parmi vous qui ne croient pas à la résurrection des morts?* » (4 Cor. xv, 42.) On connaît aussi ces paroles de Job: « *Je sais que mon Rédempteur est vivant, et que je ressusciterai moi-même au dernier jour; c'est l'espérance que je conserve dans mon cœur.* » (XIX, 25.)

1. - Était-il nécessaire que le Christ ressuscitât ?

« *Il fallait, dit l'Écriture, que le Christ souffrit et qu'il a ressuscitât d'entre les morts.* » (Luc, ult. 26.)

4° Pour donner un modèle à la vie des fidèles, suivant ce double mot de saint Paul : « *Comme le Christ est ressuscité d'entre les morts pour la gloire de son Père, ainsi nous devons marcher dans une vie nouvelle.* » (Rom. VI, 4.) « *Le Christ,*

ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus ; regardez-vous aussi comme étant morts au péché, et ne vivez, plus que pour Dieu. » (Id. 9.)

5° Pour compléter l'œuvre de notre salut. De même que le Christ a été humilié par sa mort et a enduré tant de maux pour nous délivrer de la mort et de tous les maux ; ainsi il a été glorifié par sa résurrection, afin de nous élever à tous les biens. Ce n'était pas une autre pensée qui faisait dire à l'Apôtre : « *Livré pour nos péchés, il est ressuscité pour notre justification.* » (Rom. IV, 25.)

La passion du Christ a proprement opéré notre salut en nous délivrant de nos maux; sa résurrection a été le commencement et le gage des biens éternels qui nous sont promis.

2. - Convenait-il que le Christ ressuscitât le troisième jour ?

Voici ce qui était prédit : « *Le Fils de l'homme sera livré aux Gentils, qui en feront un sujet de dérision, qui le flagelleront et le crucifieront; mais il ressuscitera le troisième jour.* » (Matth. XX, 49.)

Puisque la résurrection devait contribuer à établir la foi à la divinité du Christ, elle ne pouvait pas être différée jusqu'à la fin du monde. Elle ne devait pas non plus avoir lieu immédiatement après la mort du Christ, de peur que la vérité de son humanité ne fût révoquée en doute. Or il suffisait qu'elle fût différée au troisième jour; car il n'arrive point qu'un homme vivant, qui paraît mort, ne donne pas, dans un tel espace de temps, quelque signe de vie. Il convenait, on le voit, que le Christ ressuscitât le troisième jour.

Il est mort le soir, pour marquer qu'il allait détruire les ténèbres du péché; il est ressuscité le matin, pour signifier; qu'il nous ouvrait l'entrée de la gloire.

3. - Le Christ est-il le premier qui soit ressuscité ?

Le Christ est ressuscité le premier de la résurrection parfaite qui conduit à la vie immortelle, comme le marque cette parole : « *Le Christ, ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus.* » (Rom. VI, 9.) Mais, pour ce qui est de la résurrection imparfaite qui n'exempte point de mourir une seconde fois, d'autres sont ressuscités avant lui, pour figurer sa propre résurrection.

4. - Le Christ a-t-il été la cause de sa résurrection ?

« *Personne ne me ravit l'âme, disait-il lui-même ; mais je la quitte et je la reprends de moi-même,* » (Jean, X, 48.)

La mort n'ayant séparé la divinité du Christ ni de son corps ni de son âme, son corps, par la vertu de sa divinité, a repris l'âme qu'il avait quittée, et l'âme a repris également le corps dont elle s'était séparée. En ce sens, il a été l'auteur de sa résurrection. Voilà pourquoi l'Apôtre dit : « *Quoique le Christ ait été crucifié à raison de la faiblesse de la chair, il vit par la vertu de Dieu.* » (2 Cor. ult. 4)

Conversions en chaîne

(suite de la « La Sainte ampoule » mai - juin 2014)

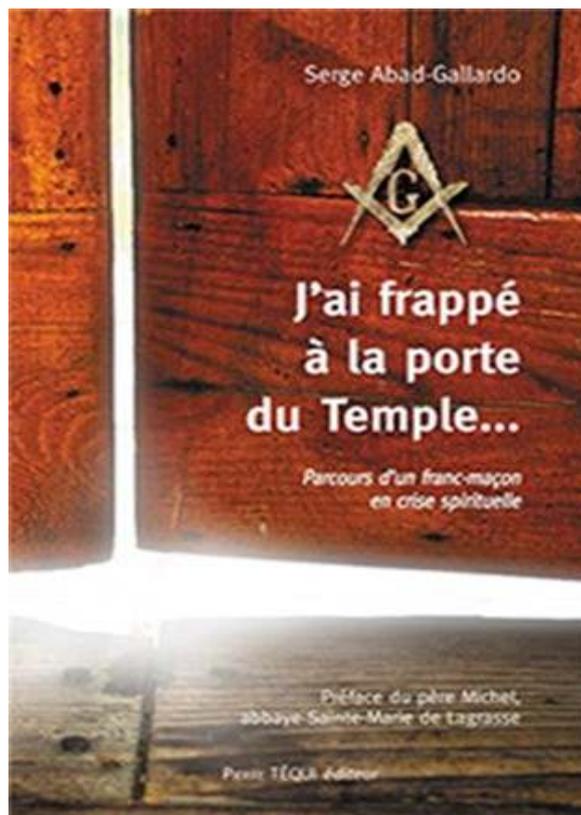
Les cyclistes

Apôtre inlassable, notre ingénieur s'occupe de jeunes, il en-

courage les sports... le cyclisme surtout. Une jeune coureur, d'origine slave, est chrétien orthodoxe... « Il faut arranger ça dit l'ingénieur. Tu vas aller à la retraite, toi aussi ! » Et le jeune ~~cycliste va à la retraite et en revient transformé~~ A son tour il envoie plusieurs copains, fervents du vélo.

Un jour, il déclare à son grand ami l'ingénieur : « Pas très loin d'ici dans un village, je connais un bon réparateur de motos-vélos. Ce fut dans son temps un vrai cycliste, un champion de classe internationale... Il faillit être champion du monde derrière moto sur le vélodrome de Munich, quelques années avant la guerre. Il n'arriva que 2ème... il est d'origine espagnole, il y a 35 ans, m'a-t-il dit, qu'il n'est plus entré dans une église. »

- Mais il faut l'envoyer à la retraite, ton réparateur ! Lui as-tu parlé de la re-



traite ?

- Mais certainement, j'ai insisté même... ça l'a tellement mis en colère qu'il voulait m'envoyer son pied quelque part ! »

- Et alors, que veux-tu que j'y fasse ? »

- Voilà : il aime toujours beaucoup son vélo. Il faudrait que nous puissions partir à 3 ou 4. Nous lui demanderions de nous entraîner jusqu'à la maison de retraite des Mées. Il adore ça, ces sorties du dimanche à vélo. Justement la prochaine retraite commence un lundi à midi... on s'arrangerait pour coucher là-bas le dimanche soir, puis le lundi matin on essaierait de le décider à rester, c'est peut-être un moyen. »

- Et tu comptes sur moi pour ça ?

- Mais certainement !

- Mais tu n'y es plus mon vieux ; conduire ma voiture, ça va, mais une bicyclette ! ». Il y a 12 ans ou 14 que je ne suis plus monté à vélo... tu réalises ?... puis 120 km pour aller et autant pour revenir... c'est impossible.

- Monsieur l'ingénieur il faut absolument que vous veniez... car

lorsque je dirai à notre champion qu'il s'agit d'entraîner un ingénieur... ça le flattera et il marchera certainement ! »

- Ben, mon vieux, tu m'en sors une bonne, toi, 240 km à vélo !!

Et notre ingénieur acheta une bicyclette... de course évidemment, avec les guidons recourbés... et chaque soir il fait un peu d'entraînement avec son jeune ami. Le premier jour dix km furent bien suffisants... mais on augmente un peu chaque fois. D'autant plus que l'ingénieur se rend compte que ça lui fait perdre du poids, ce qui est appréciable, et qu'il se porte mieux. Et enfin, un soir où ils ont réussi à dépasser 100 km, il déclare triomphant à son entraîneur : « Cette fois on y est. Fin prêts. Nous pouvons maintenant partir dimanche pour la maison des Mées. Avertis ton champion ». Ils invitent un autre ancien retraitant de la paroisse, lui aussi féru de vélo, et le dimanche suivant nos quatre coureurs, car l'ex-champion a été vite décidé - partent pour leur équipée dans les Basses-Alpes. On s'arrange pour arriver le soir à la maison de retraites. Les Pères CPCR (Coopérateur Paroissiaux du Christ-Roi) au courant de la combinaison, les font manger puis les envoient se reposer. « Nous partirons demain... ? » demande l'ex-champion.

« Oui, nous partirons demain ».

Le lendemain après la messe matinale et le petit déjeuner, l'ex-champion un peu inquiet devant la lenteur des préparatifs de départ, demande :

- Alors... on part ou on ne part pas ?...

- On ne part pas dit l'ingénieur... on reste.

- On reste ?... mais jusqu'à quand ?

- Jusqu'à samedi !!!

- Jusqu'à samedi ? Mais vous n'êtes pas fous tous les trois, avec tout le travail que j'ai à l'atelier et ma femme qui ne sait pas ouvrir le magasin ! Elle n'est même pas avertie que je couchais... Restez... Vous... si ça vous plaît... mais moi je m'en vais... ! »

Et tous les trois de s'accrocher à lui - si l'on peut dire - pour essayer de le décider à rester. Devant la porte de la maison des Mées, dans le jardin, ils discutent et ils discutent encore. Mais nous remarquons que, pendant que deux retraitants essaient de le convaincre le 3ème est à la chapelle. Ils font une course de relais... spirituelle... et admirable... car ils se remplacent à bout d'arguments, il y en aura toujours un devant le Saint Sacrement pendant que les deux autres combattront dehors.

Enfin après des heures de lutte, le champion, plus transpirant sans doute qu'au championnat du monde de Munich déclare : « Écoutez... pour vous faire plaisir, bien que vous m'avez joué un vilain tour, j'accepte de rester un jour, mais un jour seulement. Demain sans faute je partirai, je vais d'abord avertir ma femme au téléphone. Elle va croire que je déménage. Elle n'aura pas tort ». Et le champion resta un jour... puis deux, puis trois, puis quatre, et cinq ! Vaincu comme à Munich, mais par la grâce cette fois... Et il repartit le samedi plus heureux qu'un champion du monde, léger, rajeuni, rayonnant ; il y avait 35 ans qu'il n'avait plus reçu Notre-Seigneur dans son cœur.

PERSÉVÉREZ, REVENEZ, RECRUTEZ

Persévérez en étant fidèles au chapelet, au rosaire, à la lecture spirituelle qui se continuera en oraison, en méditation, qui vous uniront tout le jour à Notre Seigneur Jésus-Christ et à Notre-Dame.

Revenez puiser la lumière et la force dans ces saints Exercices de saint Ignace transmis du Ciel par la Vierge Marie pour s'opposer aux forces du Mal.

Recrutez pour que cette Croix ne soit pas inutile, désertée, abandonnée, méconnue.

Conversion et révélations d'un ancien franc-maçon.

Ils sont nombreux à quitter la franc-maçonnerie, mais rares sont ceux qui osent le raconter.

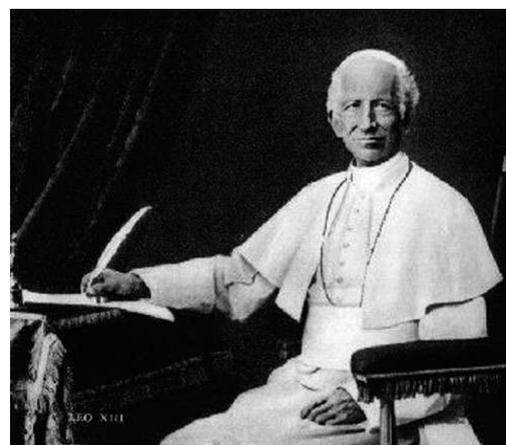
Son livre "J'ai frappé à la porte du temple" (Éd. Pierre Téqui) est un témoignage passionnant sur les années que l'auteur a passé dans la franc-maçonnerie. Après sa conversion au christianisme (il était déjà baptisé, mais s'était éloigné de l'Église), il a compris que la religion catholique et l'idéologie maçonnique étaient incompatibles et a décidé d'en sortir. Le processus de son retour à la foi a été très long.

Entretien accordé à Aleteia

Pour quelle raison êtes-vous entré dans la franc-maçonnerie ?

Serge Abad-Gallardo : J'avais l'âge et la situation sociale idéales pour être franc-maçon : à 33 ans, j'étais haut-fonctionnaire municipal, en tant que directeur de l'urbanisme. À cette époque, je m'étais éloigné de l'Église et ma foi était bien tiède. Un ami que je ne savais pas franc-maçon m'a proposé d'y entrer. J'étais curieux de découvrir les prétendus secrets de cette organisation.

Quand avez-vous commencé à prendre conscience de ses aspects dérangeants ?



« Il s'agit pour les franc-maçons, et tous leurs efforts tendent à ce but, il s'agit de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes et de lui en substituer une nouvelle façonnée

à leurs idées et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme »

(Le pape Léon XIII, condamnant la franc-maçonnerie, dans l'encyclique Humanum Genus du 20 avril 1884)

Les 14 et 15 mars 2015, ont eu lieu nos recollections de carême dans nos diverses chapelles.

A Troyes, c'est le Révérend Père Lecareux, de la Fraternité de la Transfiguration, qui est venu parler à nos fidèles de "l'aujourd'hui de Dieu", plus explicitement, l'intervention de Dieu dans la société et l'Espérance Chrétienne.



Le Père Lecareux à Troyes

A Prunay et à Charleville-Mézières, ce sont les Révérends Pères Jean et Jean-Marie, du couvent capucin de Morgon, qui nous ont entretenus de la Passion de Notre-Seigneur et de l'esprit de la Croix. Retenons ces paroles du Pape Léon XIII, déplorant un des grands maux de notre époque : « La seconde maladie sociale, réellement très funeste, et que l'on ne serait trop déplorer, car elle pervertit de plus en plus les âmes, consiste à refuser la souffrance, à écarter passionnément les contradictions et les difficultés. » (Tiré de l'encyclique « Laetitia sanctae » du 8 septembre 1898).



Le Père Jean à Charleville-Mézières



Le Père Jean-Marie à Prunay

Le dimanche 26 avril, c'était au tour de Monsieur l'Abbé Quilliard de venir prêcher sur les anges, thème de notre prochain pèlerinage de Pentecôte, Chartres-Paris. Ainsi nous espérons qu'il a pu convaincre beaucoup de fidèles de s'inscrire à ce pèlerinage, d'abord pour bien manifester publiquement au yeux du monde que la Foi n'est pas morte dans notre beau pays de France, et ensuite pour mieux connaître ce merveilleux monde angélique et ainsi nourrir une vraie dévotion envers nos grands frères.



Monsieur l'Abbé Quilliard

Date à retenir

Kermesse

du Prieuré Notre-Dame de Fatima

Prunay - dimanche 14 juin 2015

- ✦ Méchoui à partir de 12h30
- ✦ Tirage de la souscription à 17h30
- ✦ Stands ✦ Jeux ✦ Animations
- ✦ Buvette ✦ Brocante ➤ jusqu'à 19h00



Réservation pour le méchoui, à retourner au Prieuré avant le dimanche 7 juin.

Messes dominicales &

Jours de fêtes d'obligation

Reims (51) Eglise Notre-Dame de France 8, rue Edmé Moreau (03 26 61 70 71)	Confessions : 9h15 Messe : 10h00
Charleville (08) Chapelle Saint-Walfroy 20, rue de Clèves (03 26 61 70 71)	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
Troyes (10) Chapelle Saint-Bernard 28, rue des Prés l'Evêque	Confessions : 17h30 Messe : 18h00
Saint Quentin (02) Chapelle de l'Immaculée Conception 38, rue des Patriotes (03 23 61 27 72)	Messe : 10h45
Le Hérie la vieille (02) Cours Notre-Dame des Victoires rue du Château (03 23 61 00 83)	Messe : 8h30

Activités paroissiales

Catéchismes | Reims : (hors vacances scolaires)
 Tous les mardis à 19h20.

Intentions Croisades



Croisade du Rosaire



Mai 2015 :
 Pour la morale chrétienne mise en péril

Juin 2015 :
 Pour que les prêtres répandent avec zèle l'amour de Dieu dans les âmes.

Tous les vendredis :
 Pour la conversion des Musulmans.

Mai 2015:
 En réparation des sacrilèges contre la Sainte Eucharistie.

Juin 2015:
 Les vocations sacerdotales et religieuses.

Messes en Semaine

	LUN .	MAR .	MER .	JEU .	VEN .	SAM .
Reims		Confessions : 18h00 Messe : 18h30			Confessions : 18h00 Messe : 18h30	Confessions : 10h30 Messe : 11h00
Prunay	Messes : 7h30 11h15	Messe : 11h15	Messes : 7h30 11h15	Messes : 7h30 11h15	Messe : 11h15	

Attention : Ces horaires étant soumis à de possibles variations, il est préférable de consulter les annonces de la semaine ou de se renseigner par téléphone au 03 26 61 70 71. Merci de votre compréhension.